



Fédération Française
de Massages Bien-être



Professionalisme - Bienveillance - Reconnaissance

Qu'est-ce que le Massage bien-être ?



Le Massage bien-être est un accompagnement par le toucher, utilisant un ensemble de techniques manuelles pour favoriser, entretenir et optimiser le bien-être global du client.

www.ffmbe.fr

Pourquoi une fédération ?



Notre histoire



Nos missions



Nos valeurs



Notre Histoire | La défense d'une idée

La FFMBE défend l'idée que le massage, tradition millénaire et universelle, est un droit inaliénable et que toute personne puisse recevoir un massage de bien-être à visée non médicale.

www.ffmbe.fr





Notre Histoire | la FFMBE à l'origine...



- ✓ De la première fédération française de massages bien-être
- ✓ De la terminologie « massage bien-être »
- ✓ Du droit d'utiliser le terme de massage
- ✓ De la reconnaissance de ce métier





Nos Missions | Une philosophie

La FFMBE, une organisation professionnelle dont le cœur même du métier repose sur des principes éthiques et humanistes.

La FFMBE c'est aussi un code de déontologie qui garantit la sécurité et la qualité des prestations effectuées par les membres agréés.

www.ffmbe.fr





Nos missions



- ✓ La structuration du métier
- ✓ L'éthique et la déontologie



- ✓ La reconnaissance du massage
- ✓ L'assistance des adhérents
- ✓ La promotion du massage bien-être
- ✓ La labellisation des adhérents



- ✓ Le partage d'un référentiel métier



Nos Valeurs



- ✓ **Professionalisme**
- ✓ **Bienveillance**
- ✓ **Reconnaissance**



Nos Valeurs | Le Professionnalisme

Pour le client, le professionnalisme est un gage de :

- ✓ Qualité
- ✓ Respect
- ✓ Sécurité

Pour nos adhérents, le professionnalisme c'est un engagement de :

- ✓ Déontologie
- ✓ Formation encadrée
- ✓ Partage de nos valeurs





Nos Valeurs | La Bienveillance



✓ **Accueil**



✓ **Écoute**



✓ **Savoir-être**



Nos Valeurs | La Reconnaissance

Le Label « Praticien agréé en Massages Bien-être » est le label référence de la profession, il repose sur une obligation de formation dans une école agréée FFMBE qui comprend :

- ✓ 200 heures minimum de formation théorique et pratique en massages bien-être,
- ✓ 10 heures de pratiques supervisées,
- ✓ 90 heures minimum de pratiques attestées,
- ✓ Un examen final.





Nos Valeurs | La Reconnaissance

La marque collective « France Massage »
marque associée à un règlement d'usage déposés
auprès de l'INPI





Fédération Française de Massages Bien-Être

www.ffmbe.fr